

MAIRIE DE DOMARIN

2015/02/09 Conseil Municipal n° 2-2015

Séance du lundi 9 février 2015 à 20h

Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, D. BOUSQUET, C. DEMEULEMEESTER, C. GAGEY, L. LAFORET, G. MARQUET, F. PICARD-MASI, J. REYNAUD, D. SUPTIL

Pouvoirs : B. ALLARD à A. GARNIER et V. CHABERT-GRANGEON à F. PICARD-MASI

Secrétariat : I. SAUNIER

Secrétaire de séance : Guy DREVET

Procès-verbal de la séance du 12 janvier 2015: Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé à l'unanimité.

Décisions du maire du 10 décembre 2014 au 12 janvier 2015 :

12/01/2015 : Acceptation du devis BROCHIER pour remise en état de la toiture « LA BRUNE » pour un montant de 12 366.00 € TTC.

14/01/2015: Demande de déblocage des fonds concernant l'emprunt MENEGHIN d'un montant de 300 000.00 €.

15/01/2015: Acceptation du devis MANUTAN pour l'achat de 10 poufs pour la Bibliothèque pour un montant de 300.84 € TTC.

03/02/2015: Acceptation du devis DUMONT pour le débroussaillage du bois du « Plansonnet » pour un montant de 3 600.00 € TTC.

03/02/2015: Acceptation du devis COMAT & VALCOT pour l'achat de six bancs pour un montant de 1 246.80 € TTC.

06/02/2015: Acceptation du devis ARKALI pour un relevé topographique et réseaux apparents concernant l'étude SARA (accès aux écoles) pour un montant de 2 340.00 € TTC.

Participation financière de la Commune pour les enfants scolarisés en Classe d'Inclusion Scolaire (CLIS) : Accord pour la convention relative à la contribution financière de la commune aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques des classes d'inclusion scolaire. Le coût pour un enfant de Domarin est de 990 €. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Evolution des compétences CAPI : Le Conseil approuve la prise des compétences par la CAPI sur « les réseaux et services locaux de communication électroniques », au sens de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et « distribution des services de communication audiovisuelle » au sens de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986, relative à la liberté de communication. Cette compétence permet de conduire avec le Conseil général le projet du plan Très Haut Débit (THD) **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Contrat d'assurance des risques statutaires : La Commune charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative et se réserve la faculté d'y adhérer, auprès d'une entreprise d'assurance agréée. Durée du contrat : **4** ans à compter du 1^C janvier 2016. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Compte Administratif 2014: Le Maire présente au Conseil Municipal les dépenses et les recettes du Compte Administratif 2014 du Budget Général en fonctionnement et en investissement. Il précise qu'elles sont conformes à la balance du Trésorier.

Le Maire, avant de sortir de la salle, demande à Monsieur Maurice GIROUD, 1^{er} Adjoint, de commenter le Compte Administratif et de le valider.

Après lecture et commentaires, Monsieur Maurice GIROUD demande l'approbation du Compte Administratif :

Dépenses de fonctionnement :	907 247,05 €
Recettes de fonctionnement :	1 273 089,44 €
Résultat (excédent) :	365 842,39 €
Dépenses d'investissements :	893 661,81€
Recettes d'investissements :	819 442,51 €
Résultat (déficit) :	74 219,30 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

3 Questions diverses :

CAPI : Consultation pour l'élaboration du deuxième PLI-1. La CAPI demande de lui communiquer le nom de l'Élu au sein du Conseil qui sera identifié comme référent PLIS. L'Elu référent sera Marie-Laure AGAVI05.

Logements sociaux : La Commune possède à ce jour 118 logements sociaux, ce qui correspond à 18,79 %. La loi SRU fixe à 20 % de logements sociaux

PEDIBUS : L'Agence de mobilité Nord Isère se tient à la disposition de la Commune pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'une démarche « Pédibus ». Un Pédibus est un groupe d'écoliers conduit par des adultes bénévoles qui effectue à pied le trajet du domicile à l'école en toute sécurité.

Renseignements : cindy.besancon@mobilité-nord-isere.fr

Sondages archéologiques : La Mairie de Vaulx-Milieu organise une réunion d'informations sur les sondages archéologiques menés en 2014 et 2015 sur son territoire. RI)V le jeudi 26 février 2015 à 19 heures à la salle des fêtes de Vaulx-Milieu.

OPAC 38 - Information Travaux : L'OPAC 38 informe la Commune que des travaux de remplacement des chéneaux seront réalisés dans les logements de la *Croze* au cours de l'année 2015. Le coût de ces travaux est de 22 580 € TTC.

Fin de séance à 22h
Guy DREVET